

CONSEIL DÉPARTEMENTAL — RETOUR SUR LA SÉANCE DU 6 AVRIL ET LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023



© Département de Seine-et-Marne / Marie Digard

Jeudi 6 avril, l'Assemblée départementale, présidée par Jean-François Parigi, s'est réunie à l'Hôtel du Département à Melun pour voter le budget primitif de l'année 2023, qui s'élève à 1,65 milliard d'euros dont 306,7 millions d'euros d'investissement pour les routes, les collèges, les infrastructures sportives et culturelles. Le point.



Créé le: 6/04/2023

Un budget en hausse par rapport à 2022

En hausse de 5,7 % par rapport à 2022, le budget primitif (BP) 2023 du Département de Seine-et-Marne s'élève à près de 1,65 milliard d'euros en dépenses et en recettes.

Maître de sa trajectoire budgétaire et financière, le Département a su faire face depuis 2020 aux effets délétères de la crise sanitaire puis de l'inflation, et répondre de manière volontariste aux enjeux de préservation du pouvoir d'achat de ses agents et des Seine-et-Marnais.

La stratégie financière construite par l'exécutif a été saluée une nouvelle fois par l'agence de notation financière Standard & Poor's, qui a attribué au Département la note la plus élevée pour une collectivité.



Le Département est en capacité d'aborder la période actuelle sur des bases solides, avec un endettement qui a diminué de plus de 40 % depuis 2015. La collectivité va pouvoir poursuivre les investissements pour le territoire et les Seine-et-Marnais.

Jean-François Parigi, Président du Département de Seine-et-Marne



À lire aussi : [Pourquoi le Département de Seine-et-Marne a recours à la notation financière pour évaluer sa gestion et sa santé financière ?](https://www.seine-et-marne.fr/fr/notation-financiere) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/notation-financiere>)

Investir massivement pour le territoire et les Seine-et-Marnais

Budget 2023

1,65 milliard d'euros

dont **306,7 M €** d'investissement
(routes, collèges, infrastructures sportives et culturelles)

seine-et-marne.fr

seine & marne
LE DÉPARTEMENT

©DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

La construction, la rénovation de collèges et les aménagements routiers restent au cœur des investissements du Département. On note un niveau de nouvelles autorisations de programme qui s'élève à 309 M€ avec une augmentation de 37 % à 113,7 M€ pour les bâtiments des collèges et de 150 % à 6 M€ pour les aménagements routiers et les liaisons douces dont 5 M€ pour les aménagements de pistes cyclables.

Pour les routes départementales, l'année 2023 sera marquée par l'amélioration du réseau existant, sa sécurisation par l'aménagement de plusieurs intersections et la poursuite des opérations liées à son développement : le contournement de Guignes ainsi que la liaison routière de l'Est francilien.

La collectivité va notamment poursuivre ses négociations avec l'État pour acter le projet de reprise des RN 4 et 36 dans le giron départemental.

En investissement, les dépenses prévues pour [les routes départementales](https://www.seine-et-marne.fr/fr/routes-departementales) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/routes-departementales>) s'élèvent à 81,67 M€ soit une hausse de 5 % par rapport au BP 2022.

Par ailleurs, le Département poursuit et renforce son engagement en faveur des communes et des intercommunalités. [Les politiques contractuelles ainsi que les contrats ruraux](https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-contractuelle) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/politique-contractuelle>) représentent en effet un levier important de maillage du territoire en équipements structurants.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 32,45 M€ dans ce BP 2023 avec une augmentation significative par rapport au BP 2022 pour le Contrat Intercommunal de Développement (+ 26,5 %), les contrats communaux (+ 131 %), le fonds d'aménagement communal (+ 18,7 %) et le fonds d'aménagement (+ 70 %).

Un budget pour soutenir les plus fragiles

Les solidarités représentent 55,2 % du budget de fonctionnement du Département avec une enveloppe au BP 2023 qui s'élève à 701 millions d'euros et se répartit comme suit :

- > 222 millions d'euros pour [l'insertion professionnelle](#) ;
- > 186 millions d'euros en faveur de [l'enfance et de la famille](#) avec la reprise en régie des foyers d'accueil d'urgence, financement de postes de travailleurs sociaux, mesures en faveur des enfants en situation de handicap, protection des mineurs prostitués ;
- > 183 millions d'euros pour les politiques en faveur du [handicap](#) : travaux dans les établissements d'hébergement, allocations handicap ;
- > 104,5 millions d'euros pour les personnes âgées avec un effort particulier concernant le maintien à domicile souhaité très largement par les seniors.

Ces mesures seront complétées par [l'augmentation du Fonds de solidarité logement \(FSL\)](#) qui vise à apporter une aide plus conséquente aux ménages qui éprouvent des difficultés à honorer leurs factures d'énergie, et par un crédit de 500 000 € destiné à lutter contre la désertification médicale.



Les solidarités constituent le cœur de nos missions. C'est en toute logique que nous restons présents aux côtés des Seine-et-Marnais en cette période difficile.

Daisy Luczak, Vice-présidente en charge des finances et des ressources humaines



La prochaine séance publique aura lieu le vendredi 23 juin 2023 à 9h30. Plus d'informations sur [l'agenda de l'Assemblée départementale de Seine-et-Marne](https://www.seine-et-marne.fr/fr/agenda-du-conseil-departemental) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/agenda-du-conseil-departemental>)

.

ACTUALITÉS

RESTAURATION SCOLAIRE

Remise des prix du concours
des chefs de cuisine des
collèges seine-et-marnais

 Publié le 26/04/2024

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Paris 2024 : 1 000 places
offertes par le Département
pour les Jeux paralympiques

 Publié le 22/04/2024

DÉPARTEMENT

80 ans de la Libération : le
Département de Seine-et-
Marne rend hommage à
François de Tesson

 Publié le 19/04/2024

EDUCATION / JEUNESSE

7e édition de Collège nature :
clôture des inscriptions fin
août 2024

 Publié le 11/04/2024

CULTURE / PATRIMOINE

Vacances de printemps 2024
: quelles sont les sorties à
faire en famille ?

 Publié le 09/04/2024

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Retour sur la séance
publique du 5 avril 2024

 Publié le 05/04/2024